Juin 2009 – Numéro 8

LA ROCHELLE

Sud Collectivités Territoriales 17

100 % PUR SUD

Sommaire :

- … mais on s'en fout !!!
- … et ça se sent !
- Question pour un champion
- De haute lutte
- Avis de recherche
- C'est dans les vieux pots…
- Coup d'blues
- Les tops de l'été
- Dossier spécial CASEL

On nous aime pas…

D'aucuns pourraient se dire qu'on se fait des idées, mais quand même, certains événements sont troublants…

D'abord, il a fallu attendre six longs mois pour qu'on nous donne l'autorisation d'installer nos deux « permanentes » dans leurs fonctions. Les lenteurs de l'administration (rien de plus ?).

Lors de la signature du protocole d'accord sur l'organisation de l'activité syndicale, cadeau bonus pour la CGT et la CFDT : 1 poste supplémentaire (pouvoir discrétionnaire du Maire). Pour SUD, que dalle !!! On pourrait s'imaginer qu'on n'est pas dans les petits papiers… mais on ne va pas sombrer dans la paranoïa pour autant…

A présent, on nous propose (enfin) un local (définitif) : l'ancien local Liselec, idéalement situé sur le parking de l'Arsenal (ça, c'est vrai) : 40 m2 tout en recoins !!! Nous exiler dans un placard à balais n'est nullement révélateur de la cote dont nous bénéficions auprès de nos employeurs, bien sûr.

Force est de constater : on nous aime pas (et ça ne se limite pas à nos escarmouches avec la classe dirigeante ; étonnamment, ça sent aussi la torgnole quand on siège au CASEL). Décidément, on nous aime pas… Et on se demande bien pourquoi…

Serait-ce lié au fait que nous écrivons des choses qui fâchent ? Que, tels la mouche du coche, nous traquons l'anomalie de fonctionnement, la petite injustice qui pourrit la vie du petit, de l'insignifiant,…

Une chose est certaine : rien n'est plus stimulant que la petite persécution au quotidien.
Si notre patron souhaitait nous conserver la hargne nécessaire à tout bon syndicaliste qui se respecte, il ne s'y prendrait pas autrement.

Et ça, ça se respecte, un employeur qui ne cherche pas à s'attirer les bonnes grâces des représentants du personnel. C'est loyal. C'est sain.

Et ça se voit…

Le Maire dispose d'un pouvoir discrétionnaire, encadré par la loi, qui lui permet de prendre des décisions sur lesquelles il n'a nullement à se justifier, **mais qui trahissent ses choix.**

Ainsi a-t-il décidé d'accorder un poste supplémentaire de permanent syndical à la CGT et à la CFDT. Et pour SUD, rien !!! Raison : nous sommes arrivés en troisième position aux dernières élections professionnelles.

Si on se résume :

- FO, organisation syndicale sans aucun élu dans nos collectivités bénéficie d'un permanent rémunéré par la CDA,
- la CGT et la CFDT ont également un poste supplémentaire, payés par le CCAS et la Ville,
- pour SUD, des nèfles (et on nous reprochera de jouer les persécutés).

Cherchez l'erreur !

Au moins, on ne peut pas nous reprocher de peser sur les budgets de nos collectivités.

Toutefois, si la loi permet au Maire de choisir les syndicats qu'il veut aider, elle l'oblige quand même à le faire dans les règles.
Or, depuis le 6 novembre 2008, ces postes qui sont mis à disposition des syndicats départementaux FO, CGT et CFDT, installés dans les locaux municipaux de la Maison des Syndicats, n'ont fait l'objet d'aucune délibération.

Après la CDA, la Ville et le CCAS auraient-ils eux aussi leurs emplois fictifs ?

Je suis…

- Fonctionnaire territorial depuis 25 ans,
- Très obéissant : pour obtenir de la promo, je tente les concours, comme on me l'a dit,
- Lauréat du concours d'Animateur (jamais nommé),
- Lauréat du concours d'Educateur Sportif (jamais nommé),
- Lauréat du concours de Technicien (en fin de validité),
- J'ai transité par différents services à la Ville et à la CDA,
- Je suis toujours à la recherche d'un poste,

Je suis, je suis, je suis…

CARREMENT **DEGOUTE !!!**

(et le pire : pas seul dans ce cas...)

Premières C.A.P…

Pleins d'enthousiasme, mais aussi un peu inquiets car conscients de l'importance de ces réunions pour le déroulement des carrières de nos collègues, nos élus ont participé en avril à leurs premières Commissions Administratives Paritaires.

Le bilan que nous en tirons aujourd'hui est mitigé :

Les « plus » :

⇒ Lorsqu'ils préparent leurs dossiers et qu'ils ont des arguments à faire valoir, les représentants du Personnel peuvent décrocher des avancements ou des promotions qui n'étaient pas envisagés par l'Administration. Il faut donc vous manifester auprès des organisations syndicales en début d'année pour vous assurer que votre cas ne sera pas mis aux oubliettes.

⇒ La mise en place d'un certain nombre de critères (basiques, mais objectifs) à la Ville (au CCAS, ils étaient déjà appliqués) a été obtenue à la demande de SUD (des réunions de travail devaient être organisées pour déterminer ceux qui devaient durablement être retenus pour les promotions dans les années à venir… ce sera sans doute pour la rentrée).

Les « moins » :

⇒ La volonté délibérée de l'Administration de ne pas transmettre aux représentants du Personnel l'intégralité des documents et des renseignements sur les agents promouvables, bien que la loi l'impose.

⇒ Le mensonge de l'Administration lors des CAP, sur les délais de déclaration des postes pour justifier son refus de reporter ces CAP. Ce report nous aurait pourtant permis de travailler sur tous les grades pour lesquels nous n'avions pas eu les informations avant la réunion.

Doit-on en conclure que les valeurs portées par l'élu au Personnel, de respect et de bienveillance entre élus, Administration et représentants du Personnel, fondent à l'épreuve des faits ? L'élu au Personnel est-il réellement bien conseillé en matière de gestion du Personnel ? Ou existe-t-il une différence entre ses propos et ses actes ?

De notre côté, animés par la fougue de la jeunesse, nous tenons nos promesses (se reporter à notre tract « on ne nous dit pas tout ») : nous avons saisi le Tribunal Administratif suite à ces CAP.
Que les promus se rassurent : nous n'avons rien intenté qui puisse annuler les promotions obtenues cette année !
Cette expérience aura été profitable : les CAP 2010 devraient se dérouler dans le respect des procédures ; nous y veillerons, soyez-en certains.

Porté disparu...

A l'évidence, le « piston » n'est pas grippé en matière de recrutement ! Faire la liste de tous ceux qui ont usé (abusé ?) de leurs relations avec un élu (le Maire étant le must) pour obtenir un recrutement, c'est pas notre genre. Mais si on peut se rendre utile, on n'hésite pas.

Aussi, nous lançons un avis de recherche pour le dernier des « pistonnés » imposé dans nos services.
Si vous le rencontrez, dites-lui que son poste de chargé de Développement Local du quartier de Saint-Eloi (poste créé par décision du Conseil Municipal du 25.05.2009 en contradiction totale avec l'objectif « recrutement 0 » si cher à nos élus) l'attend, bureau compris, au 2ème étage de la DGST. Qu'il fasse vite, parce qu'un poste de cadre A, obtenu sans passer par les obligations imposées aux agents qui mouillent la chemise depuis des années à l'intérieur du navire, ça peut vite être squatté. Vous le reconnaîtrez facilement : époux d'une adjointe PC à La Rochelle, lui-même élu PC en mal de mandat...
En fait, ces recrutements express, c'est tout bénéf. Finalement : ils évitent aux représentants du Personnel de jouer les potiches dans les jurys, vu qu'on s'en passe allègrement de ces jurys !
Merci, Monsieur le Maire, d'économiser un temps qui nous est si précieux pour faire avancer la cause du personnel.

... qu'on fait les meilleures tambouilles ?

Le Maire nous l'avait bien dit à l'occasion des vœux 2009 : c'est un peu de jeunesse que nous accueillons avec l'arrivée de nouveaux collègues aux postes de direction de nos collectivités. Il faut reconnaître qu'en l'occurrence si, à la CDA, on a visé sous la quarantaine pour le successeur du DGST, à la Ville, pas de bouleversement de la pyramide des âge : on a tapé dans l'expérience des plus de 55 ans pour remplacer le binôme DGS/DGST…
Résultat : ces (ni) jeunes cadres (ni) dynamiques n'ont toujours pas finalisé (et peut-être même pas entamé !) la réorganisation des services techniques, rendant la situation des agents très inconfortable.

C'est bien connu qu'avec l'âge, certains plus que d'autres perdent en vitesse pour gagner en endurance...

Bloozy Sunday

Certains le connaissent depuis l'enfance. Souvenez-vous : 17 heures, l'heure fatale où il fallait commencer à ranger, aller prendre son bain, faire les devoirs que l'on avait repoussés tout le week-end et où même les programmes télé avaient un petit goût de nostalgie… Rien de tel que la perspective d'une semaine de travail bien chargée, quand on sait pertinemment qu'on n'arrivera pas à faire le quart du tiers de ce qu'on nous demande pour nous plonger dans les affres du Syndrome du Dimanche Soir.

Nous sommes dimanche, il est 18 heures, les deadlines se rapprochent, le temps commence déjà à manquer… On respire ! Il n'y a rien que vous puissiez faire maintenant. Il est 19 heures, vous venez de gâcher une heure de votre précieux week-end à paniquer. Et la nuit que vous allez passer augurera d'un lundi où vous serez tout, sauf opérationnel(le).

Fiction ou réalité dans nos collectivités ? A réduire les moyens en personnel, tout en conservant la même charge de travail, on en arrive à ce genre de dérives qui étaient autrefois l'apanage du Privé. Aujourd'hui, de ce que l'on entend dans les couloirs et les vestiaires, le Syndrome du Dimanche Soir touche l'ATSEM et l'Adjoint Technique tout autant que le Chef de.
Alors, on fait quoi ? On supprime le lundi ? Ou on adapte les exigences aux moyens avant que les moyens nous lâchent ?
Moi, j'ai tout essayé, y compris les messes noires avec sacrifice d'escalopes de poulet de Bresse. Rien n'y fait. Le dimanche soir, j'ai les boules...

Top SUD :

- Suite à une succession de démissions, SUD dispose désormais de 5 postes d'administrateurs au CASEL : Dominique BONNIN, Sylvie GEFFRE, Annie COSSEAU, Gwenaëlle CORREIA et, pour le collège des retraités : Marie GEFFRE. De l'importance d'avoir des nerfs d'acier pour tenir au CASEL !

- Depuis le 1er mai, nos deux « permanentes » sont officiellement en poste, même si elles attendent encore leurs arrêtés… Annie COSSEAU et Sylvie GEFFRE vous attendent tous les jours au 1er étage de la D.G.S.T.

Complètement à l'OUEST :

- Le Directeur du C.C.A.S. qui a refusé la distribution de notre dernier 100 % aux administrateurs. Censurer, ça il sait faire...

- Le Musée Maritime : un projet très ambitieux qui n'a pas abouti malgré les sommes importantes investies, une coquille vide qui coûte très cher à entretenir (+ de 100 000 €/an), du personnel contractuel qu'il a fallu intégrer dans l'effectif de la Ville avec une généreuse augmentation, pour les têtes d'affiche s'entend : plus de 4 000 €/mois (et on ne parle pas du directeur, là), ça fait rêver (ou gerber, c'est selon), non ?

- La résistance de la Ville à faire bénéficier une petite dizaine de collègues d'un avancement de grade leur permettant de passer d'Adjoint Technique de 1ère classe à Adjoint Technique principal de 2ème. Question de coût, sans doute…

- La réflexion du responsable des Ressources Humaines de la Ville en CAP, qui considère que « pour garder la motivation à certains agents, il ne faut pas qu'ils progressent trop vite ». Les privilégiés sont ici les plus mal placés pour ainsi parler.

- Les agents d'accueil du CCAS, contrairement à leurs collègues de la Ville et de la CDA, ne bénéficient d'aucun avantage vestimentaire. Serait-ce lié au fait qu'ils ne reçoivent pas des Ministres, eux… On leur donne un petit conseil : RECLAMEZ !!!

Petite pensée philosophique :
« le clou qui dépasse appelle le marteau ».

Au CASEL : en A.G. comme au C.A., c'est 100 % Président !

Une petite modification des statuts, un grand pas vers la démocratie…

Le CASEL a tenu Assemblée Générale et Assemblée Générale Extraordinaire le 9 juin.

A cette occasion, les adhérents présents ont pu assister à un spectacle bien rôdé : comment adapter les statuts de l'association au destin du Président ! Et c'est passé comme une lettre à la Poste, il faut bien le reconnaître…

A SUD, nous avons toujours défendu le principe de la candidature individuelle. Mais de là à interdire à ceux qui le souhaitent d'être soutenus par une organisation syndicale, il y a un gouffre !

Aujourd'hui, la proposition du Président permettant au CASEL d'interdire aux syndicats de soutenir des candidats a été votée (si, si !).

Souhaitons que demain, il ne lui prenne pas l'envie de décider que, seuls, puissent se présenter au poste de Président, les hommes bruns, anciens permanents de la CGT, fondateur de « l'ingérence des syndicats dans le CASEL », issu du service des Espaces Verts et excellant dans le retournement de veste et la déchiqueture de carte syndicale...

Ce jour-là, il faudra peut-être parler d'autres chose que des voyages…

NB : quand vous donnez pouvoir à un(e) collègue lors d'une A.G., sachez que cette personne ne pourra pas voter pour vous. Le pouvoir ne sert qu'à s'assurer qu'il y a assez de monde (présent ou représenté) pour voter les décisions du Président.

La guerre des nerfs…

Au CASEL, pour jouir d'une vie d'administrateur paisible, mieux vaut partager les points de vue du Président. Dans le cas contraire, gare aux coups de griffes des groupies !!!

Quelle idée aussi de demander l'ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration avant la séance ! Le Président à dit NON !
Quelle bizarrerie que de souhaiter disposer des comptes-rendus des réunions avant la réunion suivante. Le Président a dit NON ! Faudra se satisfaire d'une lecture à la va-vite à l'aide d'un rétro-projecteur (quand il veut bien fonctionner) en début de réunion.
Le règlement intérieur et les statuts, il est vrai, ne prévoient rien là-dessus.

Du coup, tout se décide dans les réunions de Bureau ; le Conseil d'Administration n'est qu'informé, et encore, partiellement. Et consulté uniquement sur des sujets de la plus haute importance : choix du magasin qui offrira la meilleure convention (strings ou slips, roses ou noirs,…).

Dès que des questions sont posées sur des points qui fâchent (exemple : tout ce qui a été décidé en Assemblée Générale et qui n'a pas été débattu en Conseil d'Administration), le ton monte. Pas facile d'être administrateur CASEL non inscrit au fan club du Président...

C.T.P. : LA GRANDE MASCARADE !!!

A l'heure où nous imprimons ce 100 % vient de se tenir le dernier Comité Technique Paritaire en date.
Faute de temps (et de place !), nous ne manquerons pas de vous parler plus longuement à la rentrée de ces chambres d'enregistrement où les élus du personnel sont pris pour des guignols...

Vous souhaitez adhérer ? Merci de retourner à SUD (Arsenal Sud - 8 place Jean-Baptiste Marcet) ce coupon-réponse pour nous permettre de vous contacter.

NOM ..... PRENOM .....

SERVICE .....

TEL. ..... E.MAIL .....